EQUIPEMENT PRO 2020 - 2021 CLASSE: 1 Pro GA 2

Matériel

Eco/Droit

Gestion Administration

- 1 Paquet de 50 copies simples A4 perforées
- 2 Paquets de 50 copies doubles A4 à petits carreaux
- 1 Paquet de 10 chemises simples de différentes couleurs

Pochette rabats à élastiques (1 vert avec dos de 4,5 cm et 1 bleu de 3 cm)

- 1 Paquet de 50 pochettes A4 transparentes perforées
- 1 Clé USB de 4 Go
- 1 Petite calculatrice (obligatoire si vous en-visagez de ne pas apporter la calculatrice de maths en GA)
- 1 Trousse complète (dont agrafeuse/agraphes, 4 surligneurs, bâton de colle, ciseaux)

Tenue

- 2 chemisiers blancs à manches courtes avec le logo du LP Lépervanche
- 2 jupes droites noires (longueur : un petit peu au dessus du genou) pour les filles
- 2 pantalons noirs (coupe droite) pour les garçons

Des chaussures de ville (pas de baskets)

- 1 foulard vert pour les filles
- 1 cravate verte pour les garçons

MANUELS SCOLAIRES 2020 - 2021			CLASSE : 1 Pro GA 2	
Matière	Editeur	Collection	ISBN	TITRE
GESTION	FOUCHER	PARCOURS INTERACTIFS	978-2-216-15391-6	1ère Bac Pro ACTIVITES DE GESTION Clients, fournisseurs et autres partenaires
			978-2-216-14558-4	Tle Bac Pro ACTIVITES DE GESTION Clients, fournisseurs et autres partenaires
ADMINISTRATION	FOUCHER	PARCOURS INTERACTIFS	978-2-216-15394-7	1ère Bac Pro ACTIVITES DE GESTION ADMINISTRATIVE
			978-2-216-14555-3	Tle Bac Pro ACTIVITES DE GESTION ADMINISTRATIVE
Eco / Droit (les élèves utilisent déjà ce livre depuis la Seconde, seuls les nouveaux élèves doivent l'acheter)	BERTRAND LACOSTE		978-2-7352-2523-1	Economie Droit seconde première terminale professionnelles P. Le Bolloch - Y. Le Fiblec - M C. Mouline
PSE	Foucher	Les nouveaux cahiers	978-2-216-15769-3	Les nouveaux cahiers - PREVENTION SANTE ENVIRONNEMENT 1re- Tle Bac Pro - Ed. 2020 - Livre élève

<u>Dès réception de vos listes après inscription</u>, veuillez déposer vos commandes de manuels scolaires auprès de Librairies ou d'Associations de Parents d'Elèves. <u>Compter 2 mois d'acheminement après la commande</u>.

Les enseignants ne sont pas autorisés à recevoir l'argent des familles. L'établissement dégage toute responsabilités en cas de non respect de cette procédure